signataires), et trois autres pays ont annoncé leur intention de signer sous peu.

La Déclaration finale de la Conférence soulignait quatre points : 1) la détermination des participants à ne pas utiliser d'armes chimiques et à en condamner l'emploi (ce qui revenait à réaffirmer l'autorité du Protocole de Genève); 2) la nécessité et l'urgence de conclure un traité qui interdirait les armes chimiques et auquel tous les États devraient souscrire dès sa conclusion; 3) la nécessité pour les États de faire preuve d'autodiscipline et d'agir de façon responsable jusqu'à l'entrée en vigueur d'une interdiction générale; 4) les États se sont déclarés entièrement d'accord pour charger les Nations-Unies de veiller à faire respecter l'interdiction des armes chimiques et pour confier au Secrétaire général le soin de faire enquête en cas de violations présumées du Protocole de Genève.

Certains participants à la Conférence ont accusé les nations occidentales de jouer le jeu de la "double norme" en essayant de freiner la prolifération des armes chimiques dans le tiers-monde sans cesser pour autant de mettre au point de nouvelles générations d'armes chimiques. Des États arabes comme l'Égypte, l'Irak et la Libye ont exigé que les participants leur reconnaissent le droit de détenir des armes chimiques tant et aussi longtemps qu'Israël serait réputé posséder une capacité nucléaire. Ces arguments ont été rejetés par les deux superpuissances.

Le 8 janvier 1989, le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Édouard Chevardnadze a profité de la Conférence de Paris pour annoncer que son pays aurait bientôt fini la construction de l'usine de Tchapayesk destinée à la destruction des armes chimiques, et que l'élimination des stocks existants commencerait dès la fin des travaux. Il a ajouté que les représentants des pays intéressés seraient invités à visiter l'installation après sa mise en service. L'initiative a été favorablement accueillie par la délégation américaine, mais celle-ci a ajouté que Moscou ne faisait ainsi que "rattraper" les États-Unis, qui avaient déjà pris l'habitude de détruire les stocks d'armes chimiques périmés. 1 Qui plus est, les États-Unis ont indiqué ne pas savoir dans quelle mesure l'initiative de l'URSS était vraiment importante d'un point de vue militaire, étant donné l'ampleur présumée de l'arsenal soviétique d'armes chimiques.<sup>2</sup>

Le 15 février 1989, après qu'une société ouest-allemande eut été accusée d'avoir participé à Rabta en Libye à la construction d'une usine de fabrication d'armes chimiques, le Cabinet ouest-allemand a annoncé l'imposition de nouveaux contrôles des exportations afin de mieux enrayer la vente de matériel susceptible d'être utilisé pour la production de telles armes. Les autorités ouest-allemandes ont également précisé qu'elles chercheraient bientôt à rencontrer le Groupe d'Australie (réunissant dix-neuf pays fabriquant des produits chimiques, dont le Canada, qui ont essayé de resserrer les mesures de contrôle sur les exportations de produits chimiques) afin d'en exhorter tous les membres à adopter des mesures comparables; elles ont aussi précisé qu'elles inviteraient la Communauté européenne à leur emboîter le pas.

Michael R. Gordon, "Soviets to Start Trimming Arsenal of Chemical Arms". New York Times, 9 janvier 1989, p. A8. 2 Ibid., p. A1.